

RECUEIL DES DELIBERATIONS

SESSION DEPARTEMENTALE EXTRAORDINAIRE

Séance du 11 juillet 2022

www.nievre.fr

**Direction de l'Administration Générale et des Achats
Service Juridique - Assemblées**

RÉUNION de la SESSION DEPARTEMENTALE EXTRAORDINAIRE

SÉANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2022

.....

Le lundi 11 juillet 2022 à 9 H 50, les membres du Conseil départemental se sont réunis à l'Hôtel du Département à Nevers en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental.

Etaient présents :

Mesdames Maryse AUGENDRE, Laurence BARAO, Séverine BERNARD, Corinne BOUCHARD, Michèle DARDANT, Blandine DELAPORTE, Pascale DE MAURAIGE, Marie-France DE RIBEROLLES, Eliane DESABRE, Martine GAUDIN, Justine GUYOT, Véronique KHOURI.

Messieurs Daniel BARBIER, Patrick BONDEUX, Christophe DENIAUX, Jean-Paul FALLET, Jean-Luc GAUTHIER, Thierry GUYOT, Alain HERTELOUP, Patrice JOLY, Lionel LÉCHER, Jérôme MALUS, Michel SUET, David VERRON.

Etaient représentés:

Mme Stéphanie BÉZÉ a donné pouvoir à M. Alain HERTELOUP,
Mme Anouck CAMAIN a donné pouvoir à M. Christophe DENIAUX,
Mme Anne-Marie CHENE a donné pouvoir à M. David VERRON,
Mme Jocelyne GUÉRIN a donné pouvoir à Mme Michèle DARDANT,
Mme Joëlle JULIEN a donné pouvoir à M. Daniel BARBIER,
M. Franck MICHOT a donné pouvoir à M. Jérôme MALUS,
M. Michel MULOT a donné pouvoir à M. Jean-Paul FALLET
M. Frédéric ROY a donné pouvoir à Mme Séverine BERNARD
M. Wilfrid SÉJEAU a donné pouvoir à Mme Martine GAUDIN

Mme Martine GAUDIN est désignée secrétaire de séance.

.....

La séance est close le 11 juillet 2022, à 12 H 05.

Nevers, le 11 juillet 2022

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

-:-:-:-:-

CONSEIL DEPARTEMENTAL

-:-:-:-:-

RAPPORTEUR : M. Fabien BAZIN

DELIBERATION

OBJET : DEMARCHE CITOYENNE "IMAGINE LA NIEVRE !"

LES ENGAGEMENTS

- Rapport général - Toutes politiques de la fonction

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL, réuni en séance publique le **lundi 11 juillet 2022** à , le quorum étant atteint,

VU le rapport n° **1** de Monsieur le Président du conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- **D'APPROUVER** les engagements formulés par le Département dans le cadre de sa feuille de route issue des propositions des Nivernaises et des Nivernais formulées durant la consultation citoyenne « Imagine la Nièvre »,
- **D'APPROUVER** la mise en place d'un Observatoire citoyen des engagements afin que les citoyens puissent suivre le projet départemental.

Pour : 20

Contre : 0

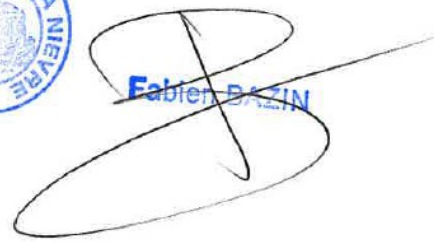
Abstentions : 14

NPPV : 0

Adopté à l'unanimité

Le Président du conseil départemental,




Fabien BAZIN

Réception en Préfecture le 11 juillet 2022

Identifiant : 058-225800010-20220711-64211-DE-1-1

Délibération publiée le 12 juillet 2022

Enjeu 1 : Prendre soin de vous et de votre quotidien

Avec pour première ambition de Faire de la Nièvre un département à la pointe dans l'accès aux soins et au service public,

structurée autour de quatre engagements :

- Engagement 2 : Planter des centres de santé dans les zones fragiles sur le plan médical
- Engagement 3 : Développer des prises en charge basées sur le bien-être, notamment auprès des populations fragiles (personnes en situation de handicap, maisons de retraite du futur, enfance, sport-santé...)
- Engagement 4 : Accompagner l'installation des professionnels de santé à travers des bourses, stages, services...
- Engagement 5 : Développer des modes d'accès innovants aux services publics et poursuivre la couverture numérique.

Avec pour seconde ambition de Réinventer le bâti et faire émerger des lieux de création et de rencontres culturelles et sportives,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 6 : Construire une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives, solidaires...
- Engagement 7 : Recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes et favoriser l'émergence de lieux collectifs de vieillesse.

Enjeu 2 : Réussir et créer dans la Nièvre avec sa jeunesse

Avec pour première ambition d'Accompagner les jeunes dans les projets de vie personnelle et professionnelle,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 8 : Construire le Collège de demain, ouvert sur l'extérieur et émancipateur
- Engagement 9 : Faciliter l'accès des collégiens aux stages en entreprises
- Engagement 10 : Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège.

Avec pour seconde ambition de Faire de la Nièvre un « pôle universitaire des transitions »,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 11 : Développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire (bois, eau, agriculture...)
- Engagement 12 : Promouvoir une « École des métiers du lien et du soin » répondant aux nouveaux besoins sociaux.

Avec pour troisième ambition de Faire la Nièvre un département où les lieux publics peuvent être investis par les jeunes,

structurée autour de deux engagements :

- Engagement 13 : Mettre en œuvre un plan d'investissement pour développer les équipements à destination des jeunes
- Engagement 14 : Favoriser la création d'entreprises et de projets par les jeunes via la mise à disposition de lieux et le budget participatif citoyen.

Enjeu 3 : Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts

Avec pour première ambition de Développer le 100 % Local,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 15 : Soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique
- Engagement 16 : Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre, en privilégiant les structures coopératives
- Engagement 17 : Développer les circuits courts et valoriser nos pépites par la création d'un label et d'un salon « Made in Nièvre ».

Avec pour seconde ambition de Valoriser la Nièvre en faisant connaître son patrimoine naturel, notamment à travers le tourisme vert,

structurée autour de deux engagements

- Engagement 18 : Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseaux de sentiers de randonnées
- Engagement 19 : Poursuivre la transformation du Canal du Nivernais en valorisant l'ensemble du patrimoine nivernais.

Avec pour troisième ambition de Soutenir un dynamisme économique soucieux des enjeux sociaux et environnementaux,

structurée autour de trois engagements

- Engagement 20 : Valoriser le circuit de Nevers Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées
- Engagement 21 : Aider les communes dans la structuration et le développement d'un réseau de lieux adaptés au télétravail
- Engagement 22 : Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Enjeu 4 : Construire la Nièvre de demain

Avec pour première ambition de Faire de la Nièvre un territoire rural exemplaire et pilote des transitions écologiques

structurée autour de cinq engagements :

- Engagement 23 : Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables
- Engagement 24 : Poursuivre une politique d'acquisition et de sauvegarde d'espaces clefs de biodiversité forestière
- Engagement 25 : Densifier le réseau des tiers-lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables
- Engagement 26 : Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement
- Engagement 27 : Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation

Avec pour seconde ambition de Désenclaver la Nièvre de manière responsable et durablement,

structurée autour de trois engagements :

- Engagement 28 : Développer un système d'autopartage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale
- Engagement 29 : Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires
- Engagement 30 : Utiliser d'anciennes voies ferrées pour développer des vélo-routes.